



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déductions

Question écrite n° 121364

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre de la culture et de la communication de bien vouloir lui faire connaître sa position sur la proposition formulée à l'occasion du congrès de la Fédération nationale de la presse française, le 23 novembre dernier, visant à accorder une déduction fiscale aux personnes privées faisant des dons aux journaux, par l'intermédiaire de fondations ou associations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121364

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3058